



Assemblée générale

Distr. générale
13 juillet 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 114 de l'ordre du jour

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 13 juillet 2011, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir transmettre à l'Assemblée générale, à sa soixantième-cinquième session, le texte de la résolution ci-après [résolution 1999 (2011)] relative à l'admission de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies, que le Conseil de sécurité a adoptée à sa 6582^e séance, le 13 juillet 2011 :

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies présentée par la République du Soudan du Sud (A/65/900-S/2011/418),

Recommande à l'Assemblée générale d'admettre la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies.

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 60 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, je vous prie également de bien vouloir transmettre pour information à l'Assemblée générale, à sa soixantième-cinquième session, les procès-verbaux des 6580^e et 6582^e séances du Conseil, au cours desquelles la demande d'admission de la République du Soudan du Sud a été examinée.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Peter **Wittig**

